



**LE GENRE, L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE
DES JEUNES ET LA MIGRATION ÉCONOMIQUE
INTERNE AU VIETNAM ET AUX PHILIPPINES**

Rédigé par Kirsten Anderson, Kara Apland, Maurice Dunaiski et Elizabeth Yarrow

RÉSUMÉ DU RAPPORT

TABLE DES MATIÈRES

1.	Résumé	3
2.	Méthodologie	4
3.	Contexte de la migration interne des jeunes au Vietnam et aux Philippines	5
3.1.	Étendue et nature de la migration interne des jeunes	5
3.2.	Le droit, la politique et la migration interne	7
4.	Facteurs de migration interne	8
4.1.	Facteurs économiques	8
4.2.	Éducation	10
4.3.	Les attentes et rôles sexospécifiques et la dynamique familiale	11
4.4.	Réseaux sociaux	12
4.5.	Mariage	13
4.6.	Perceptions de la vie en ville	13
5.	Les expériences des jeunes migrant.e.s : risques, défis et opportunités	14
5.1.	Expériences en matière d'emploi	14
5.2.	Vulnérabilité, isolement et exclusion sociale	15
5.3.	L'accès aux services	17
5.4.	Migration et autonomisation	17
6.	Facteurs de risque et de protection	18
6.1.	Statut économique	18
6.2.	Education et connaissances	18
6.3.	Âge	19
6.4.	Les normes de genre et les perceptions du risque	19
6.5.	Les réseaux familiaux et amicaux	19
6.6.	Droit et politique	19
7.	Conclusions et recommandations	20
7.1.	Recommandations politiques	20
7.2.	Recommandations programmatiques	21

Etude commandée par Plan International France & Plan International Asie à
CORAM Children's Legal Centre (CCLC)

Cette recherche a été financée par Plan International France et Plan International Allemagne.
Nos sincères remerciements aux experts de Plan International du bureau régional pour l'Asie,
de France, d'Allemagne, du siège et des Philippines, pour leurs précieuses contributions.



Travailleuse migrante vivant dans une banlieue d'Hanoï

© Plan International / Annika Buessemeier

1. RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'une étude explorant les expériences des jeunes qui migrent à l'intérieur du Vietnam et des Philippines. Alors que la migration interne des jeunes est considérée comme un phénomène de plus en plus répandu dans plusieurs pays de l'Asie du Sud-Est, très peu d'études ont examiné ce sujet en profondeur. En particulier, les expériences des jeunes femmes qui migrent à l'intérieur de leur pays sont peu connues, et les chercheurs accordent peu d'attention aux aspects sexospécifiques de la migration des jeunes : la question de savoir comment les hiérarchies et les normes de genre influencent la prise de décision et les expériences des jeunes migrant.e.s.

En 2016, pour combler ce manque de données, Plan International France et Plan International Asie ont mandaté Coram International, afin de mener cette étude explorant « *Le genre, l'autonomisation économique des jeunes et la migration économique interne au Vietnam et aux*

Philippines ». Le but de l'étude était : d'examiner les facteurs d'incitation positifs et négatifs qui motivent la migration interne ;

d'identifier les difficultés et les risques ainsi que les opportunités rencontrées par les jeunes migrant.e.s, et les dimensions sexospécifiques de ces facteurs, d'orienter l'élaboration et la réforme des politiques et des programmes afin de promouvoir une migration sûre, et d'aider les jeunes migrant.e.s à tirer le meilleur parti de leur statut de migrant.e, aussi bien sur le plan personnel que sur le plan économique. Le travail de terrain pour l'étude a été réalisé en octobre et novembre 2016.

L'étude s'inspire de l'engagement de Plan International dans la lutte contre les inégalités, les exclusions et les injustices fondées sur le genre, vers un monde dans lequel tous les enfants et les jeunes réalisent leur plein potentiel sans discrimination.

Concepts clés et définitions

Aux fins de l'étude, la **jeunesse** a été définie conformément aux législations nationales respectives dans les deux pays. Au Vietnam, le terme « jeune » se réfère à toute personne ayant entre **16 et 30 ans**, conformément à la Loi sur la jeunesse du Vietnam.¹ Aux Philippines, il s'agira de toute personne ayant entre **15 et 30 ans**, en accord avec la Loi philippine sur la jeunesse dans la construction nationale.²

La **migration interne** fait référence à la circulation des personnes « d'un endroit à un autre, de manière temporaire, saisonnière ou permanente... pour des raisons involontaires et / ou volontaires », à l'intérieur des frontières d'un État souverain (Anh, Hoang Vu, Bonfoh, et Schelling, 2012, p.2).³

La **migration économique** est souvent envisagée comme « la migration avec l'intention de gagner de l'argent » (Hampshire, 2002, p.19), en contraste avec d'autres types de migration, tels que « la migration par mariage », « la migration forcée » ou le trafic humain (voir, par exemple, Anh et al., 2012). Cependant, en pratique, il est souvent difficile de distinguer entre les différents types de migration, puisque lorsqu'un.e migrant.e déménage, sa décision sera généralement influencée par un éventail de facteurs complexes en conjonction les uns avec les autres, et caractérisée par des désirs, ambitions et besoins de protection multiples. Alors que cette étude met l'accent sur la migration économique interne des jeunes, cette orientation analytique n'implique pas que « gagner de l'argent » serait la seule motivation pour la migration, ou que les expériences des migrant.e.s économiques soient entièrement exemptes de toute contrainte ou force.

Il n'existe aucun cadre théorique qui puisse à lui tout seul appréhender ou expliquer pleinement la dynamique complexe de la migration. Cependant, une manière possible d'expliquer le phénomène fait usage du cadre des facteurs d'incitation négatifs et positifs (en anglais le « push-pull framework »). Ce cadre simple postule que les décisions de migration sont déterminées par un ensemble de facteurs négatifs opérant dans la communauté d'origine (ou communauté « source ») du / de la migrant.e, qui le / la poussent à partir, ainsi qu'un ensemble de facteurs positifs, opérant dans la communauté de destination du / de la migrant.e, qui l'attirent. Un certain nombre de chercheurs qui travaillent avec le « cadre push-pull » ont également ajouté des obstacles ou barrières qui interviennent en tant que variables, et qui peuvent aider à expliquer pourquoi les individus migrent (ou restent dans leurs communautés d'origine).

Cependant, ce cadre d'analyse peut induire une vision quelque peu déterministe et réductionniste de la migration, bien qu'il soit attrayant par sa simplicité. Dans cette étude, le cadre « push-pull » est utilisé mais une attention particulière est également accordée aux histoires personnelles et aux comptes-rendus subjectifs des expériences de migration fournis par les jeunes migrant.e.s eux / elles-mêmes.

2. MÉTHODOLOGIE

Le plan de recherche était essentiellement qualitatif, afin de permettre aux chercheurs d'explorer les thèmes du genre, de la jeunesse et de la migration, d'une manière approfondie et contextualisée. Les données quantitatives (secondaires) existantes ont été analysées afin d'examiner les schémas de migration économique interne au Vietnam et aux Philippines. Des questions de recherche ont été formulées afin de recueillir des preuves sur l'ampleur et la nature de la migration économique interne des jeunes ; les facteurs « push-pull » qui façonnent la migration des jeunes ; les expériences, les risques et les opportunités des jeunes migrant.e.s ; et les impacts des lois et des politiques. Toutes ces questions ont été explorées à travers une perspective de genre.

L'étude a commencé par une revue documentaire de la littérature existante et l'analyse des données d'enquête représentatives au niveau national afin d'examiner l'étendue et la nature de la migration économique interne au Vietnam et aux Philippines. Cette revue a permis de tirer des conclusions préliminaires sur la prévalence et les schémas de migration économique interne, le profil des migrant.e.s, ainsi que de leurs expériences en matière d'accès aux services de soutien.

En plus de la revue documentaire, les chercheurs ont recueilli des données qualitatives, primaires dans six lieux de recherche : trois sites au Vietnam et trois sites aux Philippines (voir détail en annexe). Au total, 34 entrevues ont été menées avec des personnes directement concernées, y compris avec des représentants du gouvernement et de la société civile. En outre, 28 discussions ont été organisées avec des groupes cibles parmi les jeunes migrant.e.s, et les membres jeunes et adultes des « communautés d'origine ». Les discussions avec des groupes cibles représentaient un forum utile pour explorer les normes de genre et la manière dont elles peuvent affecter les schémas de migration des jeunes. En dernier lieu, 8 entrevues ont été réalisées avec des jeunes ayant migré à l'intérieur de leur pays, afin de recueillir l'histoire de leur vie, et ainsi obtenir des récits approfondis, détaillés et holistiques de voyages migratoires individuels.

Les sites de recherche ont été sélectionnés pour inclure des « communautés d'origine » de migrant.e.s (d'où les migrant.e.s viennent) et des « communautés de destination » (où les migrant.e.s arrivent). Afin de saisir une partie de la diversité des expériences migratoires, les sites de recherche ont également été sélectionnés en fonction de différences rurales-urbaines, de la diversité ethnique, et des niveaux de développement économique (voir tableau en annexe). Qui plus est, les sites de recherche ont été sélectionnés parmi les zones d'intervention de Plan International, anciennes et actuelles, afin de faciliter l'accès aux répondant.e.s et d'assurer la pertinence des résultats pour la programmation de Plan.

Étant donné la nature qualitative des données primaires collectées et la méthode d'échantillonnage raisonné, il est important de souligner que les résultats de l'étude ne sont pas représentatifs à l'échelle nationale. Cependant, les sites de recherche ont été sélectionnés afin de capturer une partie de la diversité géographique et démographique dans les deux pays, dans le but de générer des données riches, complexes, diverses et explicatives.

voir tableau en annexe : sites de recherche aux Philippines et au Vietnam : situation géographique et caractéristiques



Habitat à Hanoï,
juste à côté des
voies ferrées

© Hartmut Schwarzbach/ argus

3. CONTEXTE DE LA MIGRATION INTERNE DES JEUNES AU VIETNAM ET AUX PHILIPPINES

3.1. Étendue et nature de la migration interne des jeunes

Il existe très peu de données représentatives sur les schémas de migration interne aux Philippines. Par conséquent, il est difficile d'établir la prévalence exacte de la migration interne des jeunes (Asis & Battistella, 2013, p.38). La source la plus importante de données sur la migration interne aux Philippines est le Recensement de la population et des habitations de 2010, qui a constaté que près de 2,74 millions de Philippins avaient changé leur lieu de résidence au cours des 5 années précédentes. Ce chiffre suggère que la prévalence de la migration interne aux Philippines se situerait autour de 3,3 % de la population totale, ce qui pourrait être qualifié comme un taux de migration moyen à faible, par rapport aux tendances mondiales (dans la mesure où des données disponibles permettent la comparaison). (Division de la population des Nations Unies, 2013).⁴

En comparaison, au Vietnam, les données sont plus facilement disponibles. Les statistiques les plus à jour se trouvent dans une « Étude interne des migrations » menée en 2015 par le Bureau des statistiques générales, effectuée dans 20 provinces et villes du pouvoir central, représentant les six régions socio-économiques du pays. L'étude indique que la prévalence de la migration interne au Vietnam est élevée, estimée à 13,6 % de la population totale et 17,3 % de la population âgée de 15-59 ans ; dont environ un tiers, (la plus grande catégorie) a indiqué que leur principale motivation pour la migration était de trouver un emploi.

IL EST CONSIDÉRÉ QUE LES JEUNES FEMMES CONSTITUENT LA MAJORITÉ DE LA POPULATION MIGRANTE DANS LES DEUX PAYS.

Les données (bien qu'elles soient limitées) aux Philippines sur la composition par sexe des populations migrantes sont particulièrement frappantes : Gultiano & Xenos (2004) font appel à des données de recensement, qui leur permettent d'identifier une tendance constante depuis les années 1960 : la proportion des jeunes travailleuses engagées dans la migration des campagnes vers les villes ne cesse de croître. Ils estiment qu'en 2000 les jeunes migrantes étaient bien plus nombreuses que les jeunes migrants (82 % étaient des femmes) dans les zones urbaines. Ce schéma a également été confirmé dans une étude plus récente d'Asis & Battistella (2013). Or, le rapport entre migrantes et migrants serait plus uniforme au Vietnam : l'Étude des migrations de 2015 indique que 52,4 % des migrant.e.s sont des femmes, ce qui est globalement conforme aux estimations précédentes (ex. Anh et al. 2012). À partir des données de l'enquête sur le niveau de vie des ménages (VHLSS) de 2012 au Vietnam, Guilмотo & De Loenzien (2014) suggèrent que les femmes ont tendance à migrer à un âge plus jeune que les hommes, et sont particulièrement susceptibles de migrer avant l'âge de 25 ans. Jones (2014) signale également que les migrantes internes au Vietnam ont en moyenne un an de moins que leurs homologues masculins.

Dans les deux pays, les schémas de migration interne sont caractérisés par des déplacements des zones rurales vers les grands centres urbains. Utilisant également les données du VHLSS au Vietnam, Coxhead et al. (2015) montrent que les taux d'émigration sont nettement plus élevés dans les zones rurales (5,33 %) comparées aux zones urbaines (1,93 %), et que jusqu'à 52 % de tous les migrant.e.s économiques internes se déplacent vers l'une des deux plus grandes villes du Vietnam, Hô-Chi-Minh-Ville et Hanoï ; un schéma confirmé par Nguyen-Hoang & McPeak (2010). De même, la majorité écrasante des migrations aux Philippines concernent des déplacements des zones rurales vers les centres urbains, les principales régions de destination étant regroupées autour du Grand Manille : selon les données du recensement de 2010, plus de 60 % des migrant.e.s internes vivent dans le Grand Manille ou dans les « régions dortoirs » environnantes (Perez 2016). Ces flux migratoires contribuent à l'expansion rapide des principaux centres urbains du pays, générant de fortes disparités dans les niveaux de développement économique et social. On estime que d'ici 2030, environ huit Philippins sur dix vivront en ville.

Les schémas de migration dans les principaux sites de recherche

Études de cas dans les communautés de destination

Le Grand Manille (*Philippines*), qui comprend la ville de Manille même (la capitale des Philippines) et 12 autres villes dans la région de la capitale nationale, est habité par 12,9 millions de personnes (Division de statistiques de l'ONU, 2015), et est l'un des centres urbains les plus peuplés et denses au monde, attirant une grande proportion des migrant.e.s internes. Manille est le centre économique du pays, en partie en raison de la politique économique du gouvernement qui est fortement centrée sur Manille (Banque mondiale, 2016). Le Grand Manille se caractérise par des mouvements migratoires mixtes ; un schéma cité en particulier par les participant.e.s à cette étude était le mouvement de jeunes migrant.e.s des zones rurales pauvres vers Manille, à la recherche de diverses opportunités de travail et d'éducation. Les données qualitatives indiquent également que de nombreuses personnes arrivant à Manille utilisent la capitale comme un « tremplin », avec l'intention d'organiser la suite de leur voyage migratoire vers l'étranger : les jeunes travailleurs ont tendance à migrer vers Manille, en premier lieu, afin d'acquérir de l'expérience, d'économiser de l'argent pour payer les frais et les coûts de transport, et d'entreprendre les formalités nécessaires (demande de visas, etc.).

Mariveles (*Philippines*) a été la première zone franche industrielle d'exportation (ZFIE) (en anglais : Export Processing Zone (EPZ)) établie aux Philippines, et les possibilités d'emploi générées par ce statut en ont fait une zone de destination importante pour les migrations internes.⁶ Un informateur clé du gouvernement municipal estime que, sur une population totale de 120 000 à Mariveles, plus de 75 % sont des migrant.e.s internes. Ces migrant.e.s sont principalement des jeunes, et en particulier des jeunes

femmes, qui ont migré vers Mariveles afin de travailler dans les usines produisant des biens manufacturés (vestes, sacs à dos, balles de tennis, lentilles optiques) destinés à l'export. Les données qualitatives issues des entretiens suggèrent que les usines de Mariveles sont particulièrement enclines à embaucher des jeunes migrantes, les filles étant perçues comme plus « flexibles » et « maniables » que les garçons.⁷ À Mariveles, les jeunes migrant.e.s viennent de différentes régions des Philippines, avec des localités dans la région du Luçon Centrale mentionnées comme une « source » principale de migrant.e.s.⁸

Hanoï (*Vietnam*) est la capitale du Vietnam et la deuxième plus grande ville du pays, avec une population estimée à 7,7 millions de personnes en 2015 (Bureau des statistiques générales) qui ne cesse de croître : plusieurs études prédisent que Hanoï sera la ville avec la plus forte croissance au monde. Alors que Hanoï occupe le deuxième rang derrière Hô-Chi-Minh-Ville en termes de taux d'immigration, des données qualitatives suggèrent qu'elle est la principale destination des migrant.e.s en provenance de la partie nord du Vietnam, où Plan opère. Le siège du gouvernement national, Hanoï est le centre politique et culturel du Vietnam, également considéré comme la capitale universitaire du pays, avec de nombreuses universités et autres établissements d'enseignement supérieur. Les données qualitatives de l'étude suggèrent que Hanoï attire un grand éventail de groupes de migrant.e.s. Il apparaît surtout que les jeunes migrent vers Hanoï afin de poursuivre leurs études supérieures, ou pour chercher un emploi, soit dans une entreprise de la zone franche, soit dans le secteur informel, ou, plus rarement, dans le secteur tertiaire.

Études de cas dans les communautés d'origine

Ifugao (*Philippines*), une province montagneuse reculée dans le nord des Philippines, a été sélectionnée comme une « communauté d'origine » pour cette étude. Ifugao est une province relativement pauvre, avec un grand nombre de minorités ethno-linguistiques. Les entretiens qualitatifs



Ifugao (Philippines)

menées en Ifugao suggèrent que les schémas de migration dans cette province sont composés de flux saisonniers vers des provinces voisines rurales, ainsi que d'émigration à plus long terme vers les grands centres urbains ou à l'étranger.⁹ Les possibilités d'emploi dans la province d'Ifugao semblent être très limitées. Plusieurs répondant.e.s ont indiqué que la culture du riz est « la seule option » (en termes de moyens de subsistance) pour des jeunes sans éducation et que le gouvernement local est le principal employeur des jeunes diplômés.¹⁰ Bien qu'il n'existe pas de données quantitatives fiables sur l'émigration d'Ifugao, les données qualitatives des entretiens suggèrent que les émigrant.e.s sont principalement des jeunes. Beaucoup de jeunes hommes d'Ifugao (en particulier ceux des ménages pauvres) semblent migrer vers la province voisine de Benguet de manière saisonnière pour travailler sur les plantations de légumes ou de riz¹¹; tandis que de nombreuses jeunes femmes d'Ifugao migrent vers les principales zones urbaines telles que Baguio, Manille, ou Laguna afin de travailler dans des usines ou comme domestiques.¹²

Thái Nguyên (Vietnam) est une province dans le nord-est du Vietnam, avec une économie traditionnellement agricole. Elle reste une province essentiellement rurale, avec une relativement grande capitale provinciale, Thái Nguyên Ville. Selon des données récentes du gouvernement, 66 % de la population vit dans des zones rurales. La migration saisonnière est répandue dans la province de Thái Nguyên, où les agriculteurs migrent pendant la saison-morte, pour trouver du travail à court terme dans la construction, l'exploitation forestière, l'exploitation minière et les usines. En outre, les répondant.e.s ont indiqué que les jeunes migrent pour des emplois à long terme, en particulier pour des emplois manufacturiers dans les zones industrielles de fabrication, tant au sein de la province de Thái Nguyên, qu'en dehors de celle-ci, à ou près de Hanoï. Enfin, les répondant.e.s ont indiqué que les jeunes migrent vers Hanoï et Thái Nguyên Ville pour obtenir des emplois dans le secteur des services, dans la construction / travaux manuels et dans le travail domestique.

Ha Giang (Vietnam) est une province rurale éloignée dans l'extrême nord du Vietnam, à la frontière avec la Chine. Elle est l'une des provinces les moins peuplées du pays, avec une densité de population de 89 personnes par km². Ha Giang est habitée par plusieurs minorités ethniques. Elle figure parmi les provinces les plus pauvres du Vietnam, et son relief montagneux rend l'activité agricole difficile. Néanmoins, la petite agriculture et la sylviculture représentent les principales activités économiques dans la province de Ha Giang. Il y a aussi quelques mines dans la province, et le gouvernement encourage les investissements étrangers directs afin d'accroître l'activité industrielle.

Les obstacles à la migration sont importants dans la province de Ha Giang, en grande partie parce que le terrain montagneux rend tout trajet compliqué. Les personnes participant à la recherche ont expliqué que le principal flux de migration concerne la migration transfrontalière illégale vers la Chine, afin de travailler de manière informelle dans le secteur agricole ou d'effectuer d'autres types de travaux manuels. En outre, les jeunes migrent parfois vers Ha Giang Ville afin de trouver de l'emploi dans le secteur des services ou sur les marchés du travail informel.

3.2. Le droit, la politique et la migration interne

Comme c'est le cas pour la majorité des États du monde, les migrations internes ne sont pas légalement contrôlées aux Philippines : il n'y a aucune restriction sur la migration (économique) entre différentes régions, districts et communes (Barangays en tagalog) ; à l'exception d'un déplacement qui violerait les règles juridiques interdisant le recours au travail dans des conditions d'exploitation, comprises dans la Loi contre la traite des personnes de 2003. Bien qu'aucun droit ni aucune protection spécifique ne soit accordés aux migrant.e.s internes actifs, le Code du travail et d'autres lois sur le travail (par exemple, la loi sur les travailleurs domestiques de 2013) s'appliquent dans tous les cas.

Contrairement aux Philippines, l'économie politique du Vietnam a longtemps été caractérisée par un contrôle étatique significatif de la mobilité interne. Les mesures politiques pour réglementer les migrations ont inclus des restrictions juridiques explicites sur le mouvement géographique des personnes, en particulier par l'utilisation du système « *ho khai* » (d'enregistrement des ménages). Par le biais de ce système, l'accès aux services sociaux est lié à l'enregistrement auprès d'une autorité locale ; ce qui signifie qu'une personne ne peut pas se déplacer et conserver ces avantages, sans l'autorisation formelle d'un fonctionnaire local (D ng & Thu H ng 2008). Cela fait du Vietnam l'un des rares pays où les citoyens doivent formellement demander l'autorisation du gouvernement avant de migrer vers d'autres régions du pays (Jones, 2014).

Chacun de ces contextes juridiques et politiques très différents présente ses propres défis pour les communautés des migrant.e.s internes. Aux Philippines, la tendance croissante de la migration interne des zones rurales vers les centres urbains a suscité des appels en faveur d'une réponse politique nationale plus organisée et plus coordonnée, y compris pour le développement de systèmes de soutien et de services destinés spécifiquement aux migrant.e.s internes. L'absence de stratégie gouvernementale pour aborder la question de la migration interne a été contrastée avec l'attention considérable que le gouvernement a accordée aux questions de migration à l'étranger, et a été liée à l'absence d'interventions politiques efficaces visant à protéger les droits et le bien-être des personnes qui migrent en interne.

De l'autre côté, la situation au Vietnam met en évidence certains des risques associés à un système fortement réglementé, caractérisé par le contrôle strict du gouvernement centralisé : le fait de fonder le système de protection sociale sur le lieu de résidence fait qu'un nombre très important de migrant.e.s internes dans les centres urbains se voient refuser l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la sécurité sociale et à d'autres services (D ng & Thu H ng 2008 ; Le, Tran, et Nguyen, 2011).

Bien qu'il semble que le système « *ho khai* » soit aujourd'hui beaucoup moins rigoureusement appliqué au Vietnam que par le passé, il empêche encore de nombreux migrant.e.s internes d'accéder aux services abordables légalement prévus. Les données de l'Enquête sur la migration de 2004 suggèrent que jusqu'à la moitié des migrant.e.s au Vietnam n'auraient pas reçu l'autorisation officielle de se déplacer, et se trouvent donc potentiellement confronté.e.s à des obstacles lorsqu'ils / elles tentent d'accéder aux services de base (tel que cité dans Jones, 2014, p.10).



© Plan International

4. FACTEURS DE MIGRATION INTERNE

4.1. Facteurs économiques

Les répondant.e.s ont identifié les facteurs économiques comme étant la principale cause de la migration des jeunes à la fois au Vietnam et aux Philippines. En particulier, les résultats suggèrent que la migration des jeunes à la fois au Vietnam et aux Philippines est motivée par des disparités croissantes entre les zones rurales et urbaines en ce qui concerne les possibilités d'emploi et le revenu potentiel.¹³ Comme l'a expliqué un chercheur à l'Institut d'études sur le développement social à Hanoï :

« Avec le déclin de l'agriculture la ville devient plus attrayante, de sorte que le flux migratoire va vers la ville - tout ce que vous faites à la ville est meilleur que dans votre village parce qu'à la ville, vous pouvez gagner au moins 2-3 dollars par jour. Cela nécessiterait une semaine ou un mois à la campagne. Voilà pourquoi elle est en hausse. »¹⁴

Les personnes participant à l'étude expliquent de manière consistante que les communautés d'origine rurales offrent peu de possibilités d'emploi pour les jeunes, en dehors de l'agriculture de subsistance de base, les poussant à chercher d'autres possibilités ailleurs. Par exemple :

Quelles sont les principales raisons pour lesquelles les jeunes migrent loin d'Asipulo ?
Ils et elles partent à la recherche de meilleures opportunités d'emploi. Ici, à Asipulo il n'y a pas d'opportunités d'emploi.¹⁵

Il est difficile de trouver un emploi dans ma ville natale - les emplois sont rares et l'offre de main-d'œuvre est abondante... Beaucoup de mes amis travaillent à Hanoï et quand ils rentraient chez nous pour le Nouvel An, ils me racontaient à quel point il est facile de trouver un emploi, que les salaires sont plus élevés, et qu'il y a un grand choix dans le travail.¹⁶

En plus d'un désir général de rechercher de meilleures opportunités économiques, les répondant.e.s ont expliqué que les jeunes sont souvent contraints à la migration comme une stratégie d'adaptation : en réponse à la pauvreté ou à une crise économique dans leur famille. Dans les communautés d'origine visitées par les chercheurs dans les Philippines, la pénurie de terres agricoles a été identifiée par les répondant.e.s comme un facteur important poussant les jeunes à chercher des possibilités d'emploi ailleurs : *« Les pauvres doivent partir. Les riches, ceux qui ont des terres à cultiver, ils restent ».*¹⁷ De même, dans la province de Ha Giang au Vietnam, où les obstacles à la migration sont importants, la migration semble survenir en tant que « mesure de dernier recours », lorsqu'elle est devenue nécessaire à la survie économique :

« La raison pour laquelle ils migrent est le manque d'eau pour les travaux agricoles. Même quand ils peuvent faire pousser du maïs pendant la saison sèche, parfois le maïs ne pousse pas bien et donc ils perdent la récolte et ont des difficultés de revenus et de finances. Donc, ils sont obligés de migrer. »¹⁸

En plus de protéger les familles des pertes de revenus, les personnes interrogées ont expliqué que les jeunes migrent afin de gagner le capital nécessaire pour des investissements chez eux. Ceci serait particulièrement le cas pour les jeunes qui choisissent de migrer afin de gagner des revenus avant de s'installer et fonder une famille dans leur ville natale : *« Quelle est la tranche d'âge des personnes qui migrent ? Ils sont encore jeunes et veulent économiser de l'argent afin de pouvoir revenir avec un capital, se marier et fonder une petite entreprise ».*¹⁹ Cette tendance a été explorée dans une étude examinant la migration des campagnes vers les villes au Vietnam (Phan, 2012), constatant que pour les ménages avec une forte demande en investissements agricoles et des transferts importants de fonds provenant de migrant.e.s, la migration est utilisée comme un moyen de financer des investissements en capital dans leur communauté d'origine.

Alors que la pauvreté et le manque d'opportunités économiques ont été identifiés comme des facteurs importants poussant les jeunes à émigrer, à la fois au Vietnam et aux Philippines, il est important de noter que,

4.2. Éducation

L'éducation semble également jouer un rôle clé en déterminant la migration des jeunes au Vietnam et aux Philippines. Un certain nombre d'études fournissent des preuves empiriques que l'augmentation du niveau d'éducation des individus « augmente la probabilité de la migration des campagnes vers les villes, tant pour les hommes que pour les femmes » (Gultiano & Xenos, 2004, p.9). Bien que la corrélation entre l'éducation et la migration soit relativement peu controversée, il est moins facile de savoir si la migration interne est une conséquence ou une cause du niveau d'instruction.

Les répondant.e.s ont indiqué qu'il arrive que les jeunes migrent pour poursuivre d'autres possibilités d'éducation après avoir achevé leurs études secondaires, y compris l'enseignement universitaire ou des possibilités de formation professionnelle. Les opportunités d'enseignement supérieur ont tendance à se concentrer dans les grandes villes, comme Hanoï et Manille : « *Ceux de mon groupe d'âge sortent du lycée et viennent poursuivre leurs études ... dans nos villes natales des possibilités d'éducation et d'emploi ne sont pas aussi abondantes qu'à Hanoï* »²⁸ Les résultats suggèrent que les jeunes qui migrent pour leurs études supérieures ont souvent un emploi informel afin de pouvoir assumer leurs dépenses, et ont tendance à rester à la ville après avoir décroché leur diplôme, à la recherche d'un emploi.

En dépit des preuves que l'éducation opère comme un « facteur d'attraction » pertinent pour la migration interne, il est évident que ce facteur serait peut-être moins important que les motivations économiques des migrant.e.s : de nombreux répondant.e.s ont exprimé leur scepticisme quant à la valeur de l'enseignement supérieur sur le marché du travail, expliquant qu'un diplôme universitaire peut effectivement se révéler être un désavantage pour postuler à certains emplois :

*« Pour moi, un diplôme universitaire n'a plus autant de valeur qu'auparavant. Les employeurs considèrent maintenant l'expérience d'une personne dans un domaine donné, plutôt que de rechercher certaines qualifications. Il y a beaucoup de rapports dans les médias ces derniers temps, disant que le taux de chômage chez les diplômés universitaires est très élevé... A l'université les étudiants ne reçoivent qu'une formation théorique plutôt qu'une formation pratique pour répondre aux besoins du marché - c'est la raison pour laquelle le taux de chômage est si élevé. »*²⁹

A l'opposé, l'éducation pourrait également être considérée comme un facteur significatif d'incitation négative. Certaines études démontrent que les jeunes des campagnes qui sont (déjà) mieux éduqués sont plus susceptibles de migrer vers les centres urbains, en raison d'un décalage entre leurs compétences et les conditions du marché rural de l'emploi dans leurs communautés d'origine (Gultiano & Xenos, 2004 ; Perez, 2016). Un groupe de jeunes a expliqué : « *Même à Solano [la prochaine grande ville de la province de Nueva Vizcaya] nous devrions travailler comme caissier.e.s dans les supermarchés ; bien que nous ayons tous des diplômes universitaires !* »³⁰

Aux Philippines, en particulier, l'étude a révélé que les relations entre l'éducation, l'emploi et les migrations sont fortement façonnées par les normes de genre

dominantes dans les communautés d'origine. Les filles sont généralement perçues comme étant « plus studieuses, patientes, et prêtes à faire des sacrifices » que les fils, de sorte que les familles philippines préfèrent « investir » dans l'éducation de leurs filles. Les normes de genre qui minimisent la valeur de l'éducation pour les garçons semblent donc agir en tant qu'obstacles indirects à la migration des jeunes hommes, en limitant leurs opportunités d'éducation, qui à leur tour limite le nombre et les types d'emplois qui leur sont proposés. Les répondant.e.s interrogé.e.s dans les communautés d'origine ont suggéré que les jeunes hommes manquaient de « modèles », qui pourraient les encourager à faire mieux à l'école et être plus ambitieux ; par exemple :

*« Ce sont surtout les filles qui obtiennent un diplôme universitaire. Les garçons sont paresseux ! Ils préfèrent travailler ici dans les rizières. Les jeunes hommes restent ici. Ils manquent de confiance en eux-mêmes et ont une plus faible estime de soi que les filles. La plupart des garçons ne terminent que l'école primaire. En classe, il est clair que les notes des filles sont meilleures. Les filles ne veulent pas travailler dans les rizières, elles ont de l'ambition... Les mères de la plupart des filles ont travaillé à l'étranger en tant que travailleuses philippines émigrées (OFW), donc elles les considèrent comme des 'modèles'. »*³¹



Jeune femme philippine



© Plan International / Annika Buessemeier

Travailleuse migrante vivant dans une banlieue d'Hanoï

4.3. Les attentes et rôles sexospécifiques et la dynamique familiale

En plus de façonner les possibilités ouvertes aux jeunes migrant.e.s, les normes et attentes sexospécifiques fonctionnent comme des déterminants sous-jacents qui poussent les jeunes à migrer, dans certains cas, et les empêchent de migrer dans d'autres. Dans les sites de recherche aux Philippines, les répondant.e.s ont décrit la pression exercée sur les femmes pour les inciter à migrer, et la plus grande responsabilité qui leur est attribuée (comparée aux garçons et aux jeunes hommes) en matière de soutien économique à leurs familles: « Quand les hommes sont paresseux, les femmes doivent aller chercher du travail ailleurs. Cela arrive souvent. Les hommes s'impliquent dans la drogue et puis il incombe aux femmes de gagner des revenus ». ³²

Il apparaît que l'on attend des jeunes femmes en particulier qu'elles migrent afin de renvoyer de l'argent à la maison pour soutenir leur famille. L'idée que les jeunes femmes auraient une obligation particulière d'entretenir leurs parents revient souvent au cours des discussions de groupe avec les communautés d'origine et de destination.

Pourquoi y a-t-il plus de femmes migrantes ici ? Les garçons restent tout simplement à la maison s'ils ne trouvent pas un emploi. Ce ne serait pas acceptable de la part des filles. Les garçons veulent se retrouver et boire. Tout le monde attend que les filles soutiennent leurs familles. ³³

Lorsqu'on leur demande pourquoi ils et elles pensaient que les femmes, plutôt que les hommes, devaient porter le « fardeau » de la migration pour soutenir leurs familles, les répondant.e.s ont suggéré que : « *Les filles sont considérées comme plus matures et responsables* » ³⁴ et que, en tant que femme, « *vous devez nourrir vos enfants* ». ³⁵

Alors que les témoignages des Philippines suggèrent que les normes de genre qui tiennent les femmes pour responsables de leurs familles fonctionnent comme autant de facteurs d'incitation, ces mêmes normes semblent créer des obstacles à la migration au Vietnam, où les femmes sont censées assumer la responsabilité de la vie

familiale et se charger de la garde des enfants et de la surveillance de la propriété familiale. En effet, plusieurs personnes interrogées ont répondu que les hommes sont plus susceptibles de migrer, en expliquant que les femmes accordent une plus grande priorité au mariage et à la maternité qu'aux opportunités d'emploi : « *Les hommes sont plus susceptibles de migrer que les femmes... Les hommes sont considérés comme le gagne-pain et une fois mariées, les femmes doivent s'occuper de leurs bébés et de leurs parents* ». ³⁶ Les normes qui restreignent l'autonomie des femmes au Vietnam, et les confinent à la sphère familiale, sont également liées aux règles sociales strictes qui insistent sur le contrôle de la sexualité féminine et qui constituent des obstacles à la migration. Dans la province d'Ha Giang, une communauté particulièrement isolée et pauvre du Vietnam, les répondant.e.s ont exprimé des opinions selon lesquelles il ne serait pas approprié ou acceptable pour les femmes de migrer seules ou de voyager indépendamment :

« Si une fille quitte cette région, travaille ailleurs et revient, une rumeur se répandra dans la communauté, disant qu'elle a peut-être travaillé comme prostituée, et personne ne voudra l'épouser. C'est un préjugé social qui fait peur aux filles, et qui les empêche de partir. » ³⁷

Les différentes attentes en ce qui concerne les responsabilités familiales des femmes au Vietnam, comparé aux Philippines, se reflètent dans l'ordonnancement adopté par les jeunes entre la migration économique et la vie familiale. Au Vietnam, les répondant.e.s ont expliqué que les jeunes sont plus susceptibles de migrer avant de rentrer dans leurs communautés d'origine pour se marier et fonder une famille : « *Il est facile de se déplacer sans d'autres membres de sa famille quand on est célibataire* ». ³⁸ Cette constatation est conforme à une étude précédente de Plan sur les migrant.e.s à Hanoï qui avait constaté que seulement 16 % des migrantes et 6 % des migrants étaient mariés (PLAN, 2009). En revanche, aux Philippines, les répondant.e.s ont indiqué que les femmes et les filles se marient et fondent une famille à un plus jeune âge et migrent ensuite afin de gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins : « *Ceux qui ont des enfants adultes déménagent loin d'ici pour soutenir l'enseignement supérieur de leurs enfants. La plupart des filles ici ont des enfants alors qu'elles ont moins de dix-huit ans* ». ³⁹

4.4. Réseaux sociaux

L'étude a trouvé que les réseaux sociaux sont aussi bien des facteurs d'incitation que des obstacles à la migration interne. D'une part, il semble que les réseaux familiaux ou amicaux existants dans les zones de destination sont une condition préalable essentielle, ou du moins un facteur qui facilite la migration interne. Non seulement les réseaux fonctionnent pour fournir aux jeunes des informations et l'accès à des opportunités ; lorsque les parents ou d'autres membres de la famille sont en mesure de participer à la garde des enfants et de prendre soin de la propriété, il peut être possible pour les jeunes de migrer de façon indépendante, même une fois qu'ils / elles sont marié.e.s et ont des enfants : « *Si vous habitez avec les parents, ils s'occuperont des enfants et la femme peut entreprendre des travaux agricoles. Si vous vivez seuls, la femme doit s'occuper des enfants et vous ne pouvez partir que pour une courte période* ». ⁴⁰

D'autre part, la présence de la famille et des amis peut également être l'une des principales raisons pour lesquelles les jeunes décident de ne pas migrer de leurs villes d'origine. Par exemple, dans leur étude sur les mouvements migratoires internes à Mindanao, Quisumbing & McNiven (2006) constatent que la raison la plus importante pour ne pas se déplacer, citée par les répondant.e.s vivant dans les zones rurales, est la présence d'amis et de la famille (p.22). En effet, les liens familiaux et l'importance de maintenir les réseaux familiaux semblent fonctionner comme une barrière à la migration dans les études de cas des communautés d'origine incluses dans l'étude. Lorsqu'il a été demandé à un responsable communal pourquoi les jeunes hésitaient à accepter les opportunités d'emploi dans l'industrie promues par le gouvernement local, celui-ci nous a expliqué : « *La culture des minorités ethniques insiste sur le fait qu'on a besoin de sa famille ; ici, avant, les habitants ne partaient jamais très loin de la maison familiale* ». ⁴¹

4.5. Mariage

Les données existantes suggèrent que le mariage fonctionne à la fois comme un facteur d'incitation négatif et positif sur la migration pour certains groupes de femmes et de filles. Après analyse des données du VHLSS de 2010 du Vietnam, Coxhead et al. (2015) ont constaté que la migration en vue du mariage (21 %) est la deuxième raison la plus dominante pour la migration interne, après le déménagement à des fins d'emploi. Or, il est difficile de distinguer la « migration pour le mariage » de la « migration économique », puisque les individus qui migrent pour le mariage sont souvent motivés par des raisons économiques et personnelles. Comme l'a expliqué un groupe de répondant.e.s : « *Il y a des cas où la [femme] a la possibilité de se marier et obtenir plus d'argent... [Elle] fuit... parce qu'elle voit la possibilité de gagner plus d'argent en épousant un homme, et vivre plus aisément* ». ⁴²

Fuir des abus perpétrés par un mari ou éviter la pression de se marier tôt, se sont révélés comme autant de facteurs négatifs qui incitent les femmes et les filles à migrer, et ce dans tous les sites de recherche : un informateur clé du gouvernement provincial d'Iligao aux Philippines a suggéré que les deux raisons les plus importantes pour l'émigration

étaient « *les opportunités d'emploi et échapper au mariage précoce* ». ⁴³ Les extraits suivants de discussions avec des groupes de jeunes femmes à Manille et dans la province d'Ha Giang mettent également en évidence la façon dont la violence domestique peut pousser les femmes à migrer vers d'autres provinces :

Je me suis séparée de mon mari dans la province. Ma mère m'a envoyée à Manille pour vivre avec ma sœur. Elle voulait que je vienne à la ville pour échapper à mon mari. Il était violent et me battait. ⁴⁴

Dans certaines familles, il y a des problèmes - le mari maltraite la femme et au bout d'un moment elle ne peut plus le supporter et fuit vers la Chine. ⁴⁵



© Plan International / Magnus Berggren

4.6. Perceptions de la vie en ville

Il est devenu clair qu'un autre facteur d'attraction important qui influe sur la migration interne est le désir des jeunes de connaître l'excitation et l'aventure, ainsi que leurs perceptions et attentes d'une nouvelle vie en ville. Comme l'a expliqué un jeune répondant : « *Je me disais qu'avant de me marier... je voulais voir d'autres visages, connaître d'autres lieux, avoir accès à d'autres opportunités, qui ne sont pas disponibles dans ma province natale* ». ⁴⁶ Les perceptions qu'ont les jeunes gens de la ville se fondent sur les histoires de l'effervescence de la vie urbaine, racontées par des amis et parents qui ont émigré et rentrent dans leur ville natale. Interrogé sur les conseils qu'il donnerait aux migrant.e.s potentiel.le.s de son village, un jeune migrant à Hanoï s'est exclamé : « *Vous aurez la chance d'ouvrir vos yeux, d'explorer, d'être exposé.e à une vie nouvelle et moderne!* » ⁴⁷ De même, une jeune migrante a répondu : « *...J'encouragerais cette jeune fille. La vie est plus intéressante - vous avez la possibilité de rencontrer des gens. C'est bien meilleur que d'élever du bétail dans une ville natale ennuyeuse* ». ⁴⁸

FACTEURS D'INCITATION À LA MIGRATION « PUSH FACTORS »

Les normes de genre dans les communautés d'origine aux Philippines rendent les familles plus susceptibles d'investir dans l'éducation et la migration des filles.

Les normes de genre dans les communautés d'origine mettent une pression particulière sur les femmes pour qu'elles soutiennent leur famille

Manque d'accès à l'éducation supérieure

Manque d'opportunités d'emploi

Salaires plus bas

Pénurie de terres agricoles

Décalage entre le niveau d'éducation et les opportunités d'emploi dans les communautés d'origine.

Pression des familles pour percevoir des revenus supplémentaires (transferts de fonds)

Echapper à la violence domestique et au mariage précoce

FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ DES COMMUNAUTÉS DE DESTINATION « PULL FACTORS »

Les normes de genre influencent la demande et l'offre d'emploi

Perceptions de la vie en ville comme étant enthousiasmante et pleine d'opportunités

Les réseaux sociaux dans les communautés de destination

Meilleures opportunités d'emploi

Salaires plus élevés

Meilleur accès à l'éducation supérieure dans les communautés de destination

Perspectives de se marier avec quelqu'un de plus aisé.

LES OBSTACLES À LA MIGRATION

Le manque de ressources pour financer la migration

Restrictions légales/administratives au mouvement interne (système vietnamien d'enregistrement des ménages)

Les normes de genre font porter une plus grande responsabilité aux femmes envers les enfants, la famille et la propriété

Accès limité à l'information sur les voies de migration et les opportunités dans les communautés de destination

Les normes de genre qui restreignent l'autonomie des femmes et insistent sur le contrôle de la sexualité féminine.

LES FACTEURS FACILITANT LA MIGRATION

Les réseaux familiaux et amicaux dans les communautés de destination

Un meilleur accès à l'information sur les opportunités dans les communautés de destination

Agences de recrutement

Services de transport vers les communautés de destination sûrs et abordables



© Hartmut Schwarzbach / argus

Bus bondé à Hanoi
(Vietnam)

5. LES EXPÉRIENCES DES JEUNES MIGRANT.E.S : RISQUES, DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

« Quand je suis arrivée, toutes mes affaires tenaient dans un sac à dos. Je suis allée dans une zone sous un pont et ai cherché une affiche de colocation. Je me suis rendue dans un quartier touristique et j'ai trouvé un emploi où je devais travailler de 9h du matin jusqu'à 9h du soir. Je recevais un salaire mensuel, et mes repas de midi et du soir. Mon salaire servait à payer le loyer et à envoyer de l'argent à ma mère. Mon travail consistait à vendre des vêtements dans un magasin. » ⁴⁹

5.1. Expériences en matière d'emploi

Alors que, comme nous l'avons vu, beaucoup de jeunes femmes et de jeunes hommes migrent pour accéder à de meilleures possibilités d'emploi, les données démontrent que les jeunes travailleurs migrants, aussi bien au Vietnam qu'aux Philippines, ont tendance à se trouver confinés dans des industries spécifiques ; généralement peu rémunératrices et stratifiées selon le sexe. Les conditions de travail sont souvent médiocres, et les migrant.e.s endossent de longues journées de travail, luttant pour gagner suffisamment d'argent afin de couvrir le coût élevé de la vie en ville, ainsi que pour envoyer des fonds pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Le coût élevé de la vie, souvent exacerbé par la nécessité d'entretenir des membres de leur famille, place les migrant.e.s dans une position où ils / elles ne peuvent

refuser des offres d'emploi, même celles proposant un faible salaire et des conditions difficiles. Par ailleurs, les données indiquent que ces charges et la pression subie sont aggravées pour les jeunes femmes, en particulier celles qui ont des enfants et d'autres personnes à charge :

« La vie est très difficile ici [à Manille]. Vous ne pouvez pas choisir le travail qui vous convient le mieux, vous êtes obligé d'accepter n'importe quoi ; la première chose que vous pouvez trouver. J'ai des enfants à charge, donc même si on me proposait un emploi qui me rémunérerait 100 PHP, je serais obligée de le prendre. Je n'ai pas le choix. Je dois accepter de laver des vêtements. Je suis obligée de faire tout ce que j'arrive à trouver ». ⁵⁰

Avec souvent de faibles niveaux d'éducation et de qualifications, de nombreux travailleurs migrants ne peuvent pas accéder à des formes d'emploi stables dans le secteur « formel ». Avec leurs perspectives d'emploi et leur pouvoir de négociation moindres, les migrant.e.s n'ont souvent d'autre choix que de travailler « de manière informelle », sans contrat de travail officiel. Les travailleurs sont souvent payés à l'heure, sans aucun droit supplémentaire, tel que des indemnités en cas de maladie, ou d'autres formes d'assurance sociale ou médicale. Les participant.e.s ont expliqué :

« Ils n'ont pas de contrat, ni de papiers. Lorsque ces travailleurs informels ont un accident au travail, ils ne sont couverts par aucune assurance. Les employeurs paient souvent leurs travailleurs « au black », afin d'esquiver toutes leurs responsabilités fiscales ». ⁵¹

En l'absence d'un contrat formel et de droits sociaux, les travailleurs migrants se retrouvent à la merci de leur employeur, et leur capacité à obtenir des conditions de travail justes et légitimes dépendra aussi de leur âge, leur confiance et leur expérience : ceux qui sont plus jeunes, moins instruits et qui ont moins d'expérience sur le marché du travail peuvent être incapables de négocier des conditions de travail favorables et équitables.

« Certains patrons ou recruteurs se comportent mal à notre égard. Il y a des cas où les gens attendent leur salaire parce qu'il n'y a aucun organisme juridique vers lequel ils pourraient se tourner pour sécuriser leur paie. Sans un accord, c'est très difficile. Avec un contrat, les problèmes seraient plus faciles à résoudre». ⁵²

L'emploi précaire dans un marché moins formel a des implications pour la santé et la sécurité au travail. Les conditions de santé et de sécurité désastreuses sur les sites où de nombreux jeunes migrant.e.s travaillent était un thème soulevé à plusieurs reprises par les personnes interrogées, en particulier au Vietnam, où le travail physique intense, le fait de sauter des repas, la disponibilité limitée (ou l'absence) d'équipements de sécurité et de protection, l'exposition à des produits chimiques toxiques, les microtraumatismes répétés et autres, ont tous été cités comme autant de risques associés aux formes de travail occupées typiquement par les migrant.e.s.

Les jeunes migrantes sont particulièrement susceptibles de se retrouver dans des formes précaires et risquées de travail, étant souvent embauchées de manière informelle comme colporteuses ou employées de maison, où elles sont particulièrement sujettes à différentes formes d'exploitation et d'abus de la part de leurs employeurs, sans respect du code du travail. Un intervenant a expliqué les risques :

« Pour celles qui travaillent comme marchandes ambulantes ou travailleuses domestiques, [l'employeur] peut mettre fin au contrat sans préavis et aucune organisation ne protégera leurs droits. Si elles sont victimes d'abus sexuel, il n'y a aucune organisation pour protéger leurs droits. Les travailleuses sont particulièrement hésitantes et évitent de parler de leurs problèmes - elles sont donc vulnérables». ⁵³

Bien qu'il y ait eu des tentatives, aux Philippines, de formaliser le travail domestique, notamment par l'introduction de la loi sur les travailleurs domestiques de 2013, en pratique la loi est mal appliquée. La majorité des travailleuses domestiques ne sont pas enregistrées et les inspecteurs du travail ne peuvent pas entrer dans les maisons privées, laissant ainsi les travailleuses domestiques dans une situation très vulnérable. Cette vulnérabilité est probablement aggravée pour les migrantes internes, qui peuvent ne pas avoir de personnes à proximité sur qui compter, telles que de la famille ou des amis.

En plus de travailler comme vendeuses de rue et aides domestiques, les jeunes migrantes dans les deux pays finissent souvent par travailler dans les usines associées aux industries textiles : les entreprises étrangères dans les zones franches d'exportation - qui offrent des emplois dans l'industrie des vêtements, des chaussures, des meubles et autres - emploient massivement des travailleuses. Les conditions d'emploi avec ces entreprises seraient caractérisées par des contrats « de courte durée » facilement rompus, et les travailleuses migrantes sont vulnérables à l'exploitation par les employeurs ainsi qu'au harcèlement par la police et les autorités locales (Locke et al. 2008). Une migrante au Vietnam a expliqué :

« A l'intérieur des entreprises je me souviens de plaintes d'abus sexuels commis par des superviseurs. Afin d'obtenir un bonus ou une promotion, certaines travailleuses sont victimes d'abus - elles acceptent d'accorder des faveurs sexuelles. [Aussi] parfois les responsables crient sur les travailleuses si elles n'atteignent pas le quota». ⁵⁴

5.2. Vulnérabilité, isolement et exclusion sociale

« Ils se font des idées avant de quitter leur ville natale, et quand ils débarquent certains n'arrivent pas à résister aux nombreuses tentations - le jeu, la drogue, des formes illégales de travail». ⁵⁵

Des sentiments de solitude et d'exclusion sociale ont émergé comme une composante commune aux expériences des migrant.e.s des deux pays. Coupé.e.s de leurs réseaux familiaux et communautaires, certains jeunes migrant.e.s ont déclaré se sentir isolé.es et seul.es : « *Le Vietnam a une culture traditionnelle. [Vous êtes] protégé par un certain réseau dans votre communauté, de sorte que lorsque vous quittez votre communauté, vous quittez votre réseau* ». ⁵⁶

De nombreux et nombreuses participant.e.s ont parlé de leur inquiétude quant à ce sentiment d'isolement qui, parfois, poussent les jeunes migrant.e.s à expérimenter les aspects plus dangereux de la vie urbaine, y compris la petite délinquance, le jeu, la consommation de drogues, le travail du sexe et autres, communément appelés « des maux sociaux » par les participant.e.s au Vietnam. Il y a des aspects sexospécifiques à ces dangers : alors que les participant.e.s ont estimé que les hommes étaient plus susceptibles de se livrer à la criminalité, au jeu et à la consommation de drogues ; les jeunes femmes ont souvent parlé de leur peur du harcèlement sexuel, de l'exploitation et d'autres formes d'abus. Les personnes interrogées qui travaillent dans les usines de Mariveles mentionnent la peur de la violence comme un aspect négatif de leur nouveau lieu de vie. Les jeunes femmes ont évoqué le fait qu'elles sont obligées de traverser à pied des zones bien connues pour le crime, après avoir travaillé de nuit, ce qui leur procure un réel sentiment d'insécurité. ⁵⁷

Une jeune migrante à Hanoï a dit aux chercheurs :

« La ville d'Hanoï est aussi plus dangereuse pour les migrantes parce que les gens flirtent beaucoup avec elles-même les policiers parfois. Ils flirtent toujours. Après le travail, je ferme ma porte, je la verrouille et je cuisine à l'intérieur. Sinon, je crains que quelque chose puisse arriver. » ⁵⁸



Travailleuse
migrante vivant
dans une banlieue
d'Hanoï

© Hartmut Schwarzbach / argus

« Ils / elles viennent des Îles Visayas et Mindanao et viennent ici [à Manille]. Ils / elles n'ont pas de qualifications mais veulent gagner beaucoup d'argent, de sorte qu'ils / elles finissent par être [sexuellement] exploités.e.s ». ⁶¹

Les données provenant des foyers pour victimes de la traite que nos chercheurs ont visités aux Philippines ont démontré la vulnérabilité des jeunes migrant.e.s (en particulier les femmes) à la traite. Les données suggèrent que les personnes vulnérables à la traite sont issues de familles défavorisées, souvent des zones rurales, et avec des possibilités limitées. Selon les informateurs clés, ces facteurs les placent dans une situation de « désespoir », où ils / elles sont prêt.e.s à accepter n'importe quelle offre de travail ou de formation qui semble leur donner l'occasion d'avancer ou de gagner un salaire. Le trafic semble avoir lieu par les voies « informelles » : par exemple, par le biais d'encouragements de la part d'un parent, un ami ou une connaissance.

L'industrie du sexe

Beaucoup de jeunes migrant.e.s, en particulier les jeunes femmes, que ce soit dans les rues, ou dans le cadre de leur emploi dans les restaurants, bars, clubs de karaoké, salons de massage et brasseries, finissent par travailler dans l'industrie du sexe. Le Vietnam, en particulier, a une industrie de trafic sexuel très active (alimentée aussi bien par une demande intérieure, que par le « tourisme sexuel » pratiqué par des étrangers) et les migrant.e.s, en particulier les jeunes migrantes, sont terriblement surreprésentés.e.s au sein de sa « main-d'œuvre ». Selon un intervenant clé :

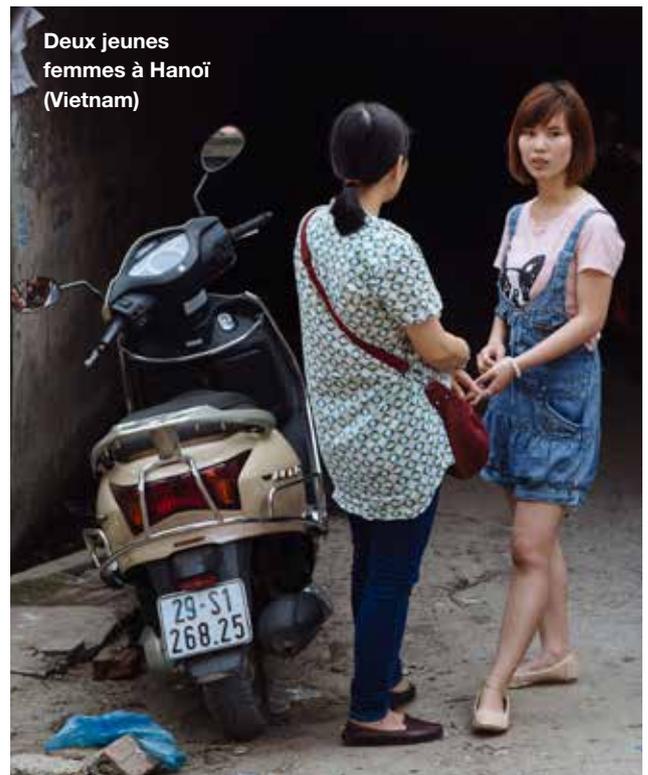
« Nous travaillions dans le passé avec un groupe de travailleuses du sexe. 90 % venaient d'autres endroits à Ha Noi. Elles avaient l'intention de [migrer ici] afin de trouver un emploi décent, mais finissaient comme victimes de la traite pour devenir travailleuses du sexe ». ⁵⁹

Comme le suggère cet extrait, les expériences des jeunes migrant.e.s en matière de migration et la vente du sexe semblent se situer le long d'un continuum, avec la décision « autonome » d'entrer dans l'industrie du sexe (avant, pendant ou après la migration) à une extrémité du spectre, et le fait d'être la victime de la « traite » aux fins d'exploitation sexuelle, à l'autre. Une gamme de différentes formes d'expression, reflétant différents degrés de choix, de contrainte et de force, est employée pour décrire la façon dont les jeunes migrant.e.s entrent en pratique dans l'industrie du sexe : les jeunes migrant.e.s, en particulier ceux et celles qui sont jeunes, de milieux relativement défavorisés, et sans instruction, sont caractérisés.e.s comme étant « leurrés.e.s », « persuadés.e.s », « trichés.e.s », « induits.e.s en erreur », « piégés.e.s » ou « forcés.e.s » pour entrer dans des « formes illégales de travail », « des maux sociaux », et la vente de services sexuels en échange d'argent :

« Beaucoup de jeunes sont victimes de la traite - on les trompe avec l'offre d'un emploi de service - dans des restaurants, bars à karaoké, salons de massage - et se retrouvent progressivement pris.e.s au piège dans le travail du sexe. Quand ils / elles n'ont pas de travail dans leur village natal, et ils / elles n'arrivent pas à trouver un emploi [à la ville] suffisamment rémunérateur. Ils / elles peuvent le faire en plus d'une autre occupation... ». ⁶⁰

« Puisque ma mère ne gagnait pas un salaire régulier, elle ne pouvait pas nous envoyer tous à l'école. J'avais une amie à Cavite qui m'a demandé si je voulais aller travailler avec elle dans un bar... Je pensais que j'aurais juste à boire avec les clients. Mais alors, le propriétaire du bar m'a dit qu'une partie du travail consistait à sortir avec les clients. Je ne savais toujours pas ce qu'il voulait dire quand il a dit « sortir avec les clients ». Je ne savais pas que cela signifiait avoir des relations sexuelles avec eux ». ⁶²

Si les jeunes migrantes sont particulièrement susceptibles de se retrouver dans des formes de travail du sexe, ou des situations d'exploitation sexuelle, les participant.e.s à l'étude dans les deux pays ont également tenu à souligner que ces questions touchent aussi les jeunes migrants masculins, enfants et adultes.



Deux jeunes
femmes à Hanoï
(Vietnam)

© Hartmut Schwarzbach / argus

5.3. L'accès aux services

L'étude a révélé que les migrant.e.s internes dans les deux pays font face à des défis en matière d'accès à la protection sociale et aux services publics, en particulier pour les migrant.e.s au Vietnam, en raison du système vietnamien « ho khai » qui exige que les citoyen.ne.s soient inscrit.e.s comme « résident.e.s permanent.e.s » dans une commune avant de pouvoir acheter un logement, travailler légalement, suivre une formation professionnelle, enregistrer des naissances et accéder au service de santé subventionné par le gouvernement (UNFPA, 2010). Alors qu'un certain nombre d'avantages et de services sont disponibles pour ceux qui ont un certificat d'inscription « temporaire », les modalités de demande et d'obtention d'une inscription temporaire sont apparemment complexes, longues et onéreuses.

Aux Philippines, aucune restriction légale ne bloque l'accès aux services pour les migrant.e.s. Cependant, des formes structurelles de marginalisation et d'exclusion, y compris la discrimination contre les populations migrantes, l'isolement social, le sentiment d'insécurité et d'illégitimité, peuvent compromettre la confiance des migrant.e.s à rechercher des services, les laissant dépourvu.e.s des compétences et des connaissances nécessaires pour négocier les procédures administratives et bureaucratiques complexes. Le manque d'accès à des fonds de trésorerie et d'autres ressources, et le peu de temps libre dont disposent les migrant.e.s, sont d'autres facteurs qui entravent la capacité de ceux-ci à accéder à des services.

Ces résultats qualitatifs de l'étude sont confirmés par des données quantitatives des deux pays. Les données de l'Enquête sur les migrations de 2004 au Vietnam suggèrent que les migrant.e.s internes accèdent moins aux services de santé que les non-migrant.e.s, et qu'ils sont plus susceptibles de recourir à l'auto-médication (UNFPA, 2006), citant les frais de traitement coûteux comme le principal facteur qui les dissuade de consulter. En outre, l'Enquête sur les migrations au Vietnam a révélé que les répondant.e.s en possession d'une inscription permanente sur le registre des ménages (KT1) étaient plus susceptibles de passer un examen de santé que ceux n'ayant qu'une inscription temporaire (KT2-4). En outre, les migrant.e.s non enregistré.e.s ont le taux d'examens de santé le plus bas. De même, aux Philippines, des recherches antérieures ont montré des taux nettement plus faibles de scolarisation et de recherche des soins de santé parmi les migrant.e.s (Gultiano & Xenos, 2004, Basa et al., 2009, p.23).

5.4. Migration et autonomisation

Bien que ce rapport ait exploré bon nombre des risques et défis auxquels les jeunes migrant.e.s internes sont confronté.e.s, il est important de noter que les expériences de migration ne sont pas toutes négatives. De nombreux migrant.e.s ont parlé en termes positifs de leur expérience de la migration, évoquant l'excitation, la diversité, la nouveauté et les possibilités qu'offrent leur nouvelle vie à la ville : « *Vous pouvez communiquer avec des personnes différentes* » ; « *J'aurai la possibilité de connaître des plats différents du monde entier* », « *C'est possible d'élargir vos connaissances, d'ouvrir vos yeux* » ; telles sont typiquement les expressions employées par les participant.e.s pour caractériser leur expérience.

Dans l'ensemble, la majorité des migrant.e.s tenait à souligner que les avantages de la migration l'emportaient sur ses inconvénients et ses risques. Les participant.e.s mettaient souvent en évidence les avantages économiques de la migration, ainsi que l'indépendance et l'autonomisation économique qu'elle peut apporter : « *[Par] la migration, vous devenez indépendant.e et vous apprenez à survivre par vos propres moyens* ». ⁶⁴ Cette indépendance peut être particulièrement épanouissante pour les jeunes femmes, en particulier celles des zones rurales, où les hiérarchies entre les sexes et la dépendance de la famille envers les hommes ont traditionnellement limité l'autonomie des femmes et leur pouvoir décisionnel :

Celui qui a l'argent, prend la décision... une fois que les femmes sont en mesure de gagner un salaire... elles peuvent décider pour elles-mêmes, et voient accroître leur pouvoir de décision. Je pense que la migration les aide à y parvenir. ⁶⁵

La migration ne bénéficie pas seulement aux migrant.e.s eux / elles-mêmes, elle peut aussi contribuer à l'autonomisation économique des familles et des communautés au sens large ; les revenus supplémentaires provenant des transferts des migrant.e.s peuvent aider les familles à créer une entreprise, payer les frais de scolarité des enfants, et bien d'autres choses encore.





© Hartmut Schwarzbach / argus

6. FACTEURS DE RISQUE ET DE PROTECTION

L'étude a identifié un certain nombre de facteurs de risque et de protection associés à la migration interne des jeunes au Vietnam et aux Philippines. Un facteur de risque se réfère à toute caractéristique ou condition d'un.e jeune migrant.e qui augmente son risque de devenir une victime de toute forme d'abus, de violence ou d'exploitation. Un facteur de protection est le contraire d'un facteur de risque, se référant à des caractéristiques ou des conditions des jeunes migrant.e.s qui préviennent ou réduisent l'impact de l'abus, la violence ou l'exploitation.

6.1. Statut économique

L'étude a révélé que les jeunes migrant.e.s issu.e.s de familles pauvres sont particulièrement vulnérables aux abus ou à l'exploitation - pendant le processus de migration, ainsi que dans leurs lieux de destination. Les jeunes migrant.e.s issu.e.s de familles pauvres migrent souvent par sentiment de « désespoir », ce qui limite leur capacité à refuser des offres d'emploi, quelles que soient les conditions de travail ou les conditions d'emploi, et réduit leur pouvoir de négociation vis-à-vis de leurs employeurs. L'étude a également révélé que le sentiment de « désespoir » des jeunes migrant.e.s interagit fréquemment avec les normes de genre dominantes, qui placent des attentes supplémentaires sur les jeunes femmes. Aux Philippines, par exemple, il est particulièrement attendu que les jeunes femmes migrent afin de renvoyer de l'argent à la maison, et l'idée que les jeunes femmes ont l'obligation de « rembourser » leurs parents est souvent apparue au cours des entretiens avec les jeunes.

6.2. Éducation et connaissances

L'étude a également révélé que les jeunes migrant.e.s qui n'ont aucun ou peu d'accès à l'éducation et / ou à l'information, courent un risque particulier de se retrouver dans des environnements de travail abusifs ou d'être victimes de la traite. En particulier, les jeunes migrant.e.s qui connaissent peu et comprennent encore moins leurs droits, les lois du travail et les procédures de recours disponibles, ont été jugé.e.s vulnérables à l'exploitation par les agences pour l'emploi, les employeurs et les collègues de travail. L'étude a également révélé la façon dont les normes de genre peuvent restreindre l'accès des jeunes à l'information, ce qui à son tour augmente leur vulnérabilité. Aux Philippines, par exemple, l'étude a révélé que les normes de genre dominantes dévalorisent l'éducation des hommes, ce qui limite les types d'emplois auxquels les jeunes hommes peuvent postuler lorsqu'ils décident de migrer, ce qui peut à son tour conduire ces jeunes hommes à accepter n'importe quelle offre d'emploi, quelles que soient les conditions de travail ou d'emploi. En outre, l'étude a révélé que les jeunes ayant un accès limité à l'éducation et à l'information sont particulièrement susceptibles de devenir victimes de la traite. Des données aux Philippines révèlent une dimension sexospécifique de la traite : les garçons victimes de la traite travaillent principalement dans des fermes et dans le bâtiment, et les filles sont principalement exploitées sexuellement.

6.3. Âge

Les données de l'étude suggèrent que les jeunes migrant.e.s sont plus vulnérables aux abus et à l'exploitation que les migrant.e.s plus âgé.e.s. Cela semble être dû au manque de connaissances des jeunes migrant.e.s quant à leurs droits et / ou au fait qu'ils sont moins susceptibles de reconnaître

l'exploitation ou l'abus quand il se produit. Toutefois, l'étude a également révélé que l'âge n'agit pas toujours comme un facteur de protection et peut dans certains cas entraver l'accès aux services pour les jeunes migrant.e.s qui ont connu l'exploitation et / ou l'abus. Par exemple, le foyer pour victimes de la traite visité par les chercheurs dans la province de Pampanga (aux Philippines) fournissait des services (logement, nourriture, conseils, éducation, etc.) uniquement aux filles en dessous de l'âge de 18 ans. À leur majorité elles sont automatiquement réintégrées dans la communauté, qu'elles ou leurs familles, y soient tout à fait préparées, ou pas.

6.4. Les normes de genre et les perceptions du risque

La plupart des répondant.e.s interrogé.e.s pour cette étude considèrent que les migrantes sont plus exposées au risque de violence sexuelle et de la traite que leurs homologues masculins. Ces perceptions sexospécifiques des risques associés à la migration sont particulièrement répandues dans les communautés d'origine au Vietnam et un peu moins répandues aux Philippines. En revanche, les répondant.e.s de l'étude estiment que les migrants masculins, quant à eux, risquent d'avantage de s'impliquer dans la drogue, le jeu et les gangs criminels dans leur communauté de destination, à la fois au Vietnam et aux Philippines.

Même si les migrantes sont généralement perçues comme étant plus vulnérables à l'exploitation et aux abus que leurs homologues masculins, les données de l'étude ont également montré que les normes traditionnelles de genre peuvent stigmatiser les victimes masculines d'abus (de violence sexuelle en particulier), créant des obstacles sexospécifiques à l'accès aux services pour les migrants de sexe masculin qui sont victimes de violence et / ou d'exploitation.

6.5. Les réseaux familiaux et amicaux

L'étude a identifié les réseaux familiaux et amicaux existants comme des facteurs importants de protection, réduisant l'exposition des jeunes migrant.e.s aux abus et / ou à l'exploitation dans leurs lieux de destination. Les réseaux familiaux et amicaux ont souvent été mentionnés comme le premier point de contact si les jeunes migrant.e.s rencontrent des problèmes ou des défis. Ils semblent également jouer un rôle important pour « initier » les jeunes migrant.e.s à la vie « en ville » ; leur faisant prendre conscience des risques et des dangers potentiels qui peuvent ne pas exister dans leurs communautés d'origine. Les répondant.e.s ont souvent souligné que les réseaux de soutien dans les communautés de destination sont particulièrement importants pour les jeunes migrantes qui arrivent toutes seules, car celles-ci sont perçues comme courant un risque accru d'abus et d'exploitation.

6.6. Droit et politique

La faible application des lois existantes et la surveillance limitée de la conformité aux lois régissant l'emploi ont été identifiées comme un facteur de risque majeur contribuant à la vulnérabilité des jeunes migrant.e.s au Vietnam et aux Philippines. Par exemple, de nombreux jeunes migrant.e.s interrogé.e.s aux Philippines ont indiqué qu'ils / elles étaient employé.e.s de manière « informelle », sans contrat ; un schéma particulièrement prononcé dans le cas des travailleurs domestiques. Sans contrats, les jeunes migrant.e.s sont particulièrement vulnérables aux pratiques d'emploi abusives, illustrées par l'étude de cas suivant.



Entretien avec une ancienne travailleuse domestique, Quezon City, 24/10/16

MON EMPLOYEUSE ME PRIVAIT DE NOURRITURE. JE NE MANGEAIS QUE DEUX FOIS PAR JOUR. ELLE NE ME DONNAIT QUE DES DEMI-PORTIONS. ELLE AVAIT UNE MAUVAISE OPINION DES SERVANTES, ET LES MALTRAITAIT. APRÈS UN SÉJOUR À L'HÔPITAL, ELLE M'A FORCÉE À TRAVAILLER À NOUVEAU, DÉJÀ AU BOUT DE DEUX SEMAINES. JE TREMBLAIS ! COMMENT AVEZ-VOUS RÉAGI ? JE ME SUIS ENFUIE DE CETTE MAISON. Y AVAIT-IL QUELQU'UN À QUI VOUS POUVIEZ DEMANDER DE L'AIDE ? NON, IL N'Y AVAIT PERSONNE. AVIEZ-VOUS UN CONTRAT ? NON, SEULEMENT UNE ENTENTE VERBALE, PAS DE CONTRAT ÉCRIT.

Les lois et politiques qui limitent l'accès à des services en fonction du statut de résidence des migrant.e.s ont également été identifiées comme des facteurs qui augmentent considérablement le risque d'une nouvelle exploitation / un nouvel abus et empêchent les migrant.e.s de chercher l'aide dont ils / elles ont besoin. Le système d'enregistrement des ménages au Vietnam, par exemple, empêche les migrant.e.s non enregistré.e.s et les résident.e.s temporaires d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et aux autres services publics ; les services dont ils peuvent avoir besoin s'ils sont victimes d'abus ou



Jeunes apprentis en mécanique automobile

© Plan International

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette étude fournit des preuves détaillées et une analyse poussée sur : les facteurs « push-pull » qui façonnent la migration interne des jeunes au Vietnam et aux Philippines ; les expériences des jeunes migrant.e.s, y compris les défis et les opportunités qu'ils / elles rencontrent dans leurs lieux de destination ; et les facteurs de risque et de protection qui façonnent leur expérience et peuvent déterminer si la migration est sûre, positive et autonomisante pour les jeunes migrant.e.s. Ces résultats ont des implications pour le droit, la politique et la programmation, qui sont explorées dans cette section.

L'étude a identifié que les normes et les attentes de genre influent aussi bien sur les décisions migratoires des jeunes que sur leurs expériences en tant que migrant.e.s internes. Les normes et dynamiques de genre façonnent les opportunités qui se présentent aux jeunes hommes et femmes, déterminent la demande de travail, obligent ou proscrivent leur migration, et influencent (les perceptions) de leur vulnérabilité. Ce ne sera que par la compréhension des risques et des opportunités qui accompagnent la migration économique des jeunes à travers une perspective de genre, que la politique et la programmation pourront aborder efficacement les risques et mieux responsabiliser les jeunes migrant.e.s.

7.1. Recommandations politiques

Un plaidoyer pourrait porter sur les points suivants :

- Une collecte plus complète de données ventilées par âge et sexe sur les migrations internes, en particulier aux Philippines.
- Au Vietnam, la suppression des dispositions légales qui limitent la liberté de circulation, y compris celles qui obligent les migrant.e.s à obtenir l'autorisation des autorités des communautés d'origine et de destination afin de pouvoir déménager, que ce soit temporairement ou définitivement.
- Au Vietnam, où les migrant.e.s n'ont pas les mêmes droits aux services publics que les résident.e.s permanent.e.s, la mise en place d'une réforme juridique afin d'assurer que les migrant.e.s internes jouissent des mêmes droits aux services que les résident.e.s permanent.e.s, y compris l'éducation, les soins de santé et les services de sécurité sociale.
- Étant donné que la réforme du système d'enregistrement est un objectif à long terme, envisager, à court terme, l'élaboration d'un programme qui facilite l'enregistrement des migrant.e.s en tant que résident.e.s temporaires.

- L'extension des programmes d'avantages sociaux applicables aux autres groupes vulnérables (ex. aux étudiants et agriculteurs) pour inclure également les travailleurs migrants.
- Dans les communautés d'origine de la migration interne, envisager la mise en œuvre de programmes visant à assurer que les personnes et les familles aient accès à une gamme de services et de soutien, y compris la sécurité sociale et la protection sociale, ce qui réduira la pression migratoire sur les jeunes.
- Le droit d'association et de négociation collective est essentiel à l'autonomisation des travailleurs migrants et à leur capacité de promouvoir la réalisation de leurs droits fondamentaux. Au Vietnam, plaider en faveur d'une réforme des dispositions légales qui limitent le droit d'association des migrant.e.s.
- Aux Philippines, la mise en œuvre cohérente des droits de négociation collective.
- L'application des dispositions légales stipulant que les employeurs sont tenus de prévoir des mécanismes de dépôt de plainte, et d'informer tous les travailleurs de leur mode d'emploi.
- Élaborer des programmes visant à aborder les divisions du travail entre hommes et femmes et l'attente de genre selon laquelle les femmes seraient responsables de prendre soin de leur famille, en vue d'accroître les opportunités d'emploi ouvertes aux femmes, par exemple, à travers des campagnes d'autonomisation des femmes.
- Soutenir les jeunes migrant.e.s pour qu'ils/elles connaissent et comprennent leurs droits en tant qu'employé.e.s, et puissent prendre des mesures pour les faire respecter, surtout en cas de violation de ceux-ci.
- Développer des services d'information et de conseil pour veiller à ce que les migrant.e.s aient accès à des informations précises et accessibles sur les lois et réglementations du travail.
- Lorsqu'il existe des services de soutien aux migrant.e.s, veiller à ce que les migrant.e.s sachent où et comment accéder à ces services, et à ce qu'ils aient accès à des conseils et à une assistance pour les aider à négocier leur accès à ces services.
- Élaborer des programmes visant à promouvoir l'accès des migrant.e.s à des conseils et des services de soutien gratuits - conseils et assistance juridiques, des contacts avec les syndicats - pour les aider à prendre des mesures pour faire imposer des conditions de travail justes et légitimes, surtout en cas de violation du code du travail.
- Organiser des rencontres conviviales pour les nouveaux migrant.e.s et membres de la communauté dans les zones où il existe de grandes populations migrantes.
- Envisager de développer des réseaux de soutien en ligne pour que les migrant.e.s internes puissent se connecter, partager des expériences et des conseils, et offrir un soutien.

7.2. Recommandations programmatiques

Dans les communautés d'origine :

- Élaborer des programmes de sensibilisation pour faire en sorte que les personnes soient au courant des risques et des défis de la migration interne.
- Élaborer des programmes visant à aborder les attentes de genre en matière de division du travail et les normes de genre en général.



Hanoï (Vietnam)

NOTES

- ¹ Droit de la jeunesse 2005, Article 1
- ² Loi sur la jeunesse dans la construction nationale 1994, section 2, paragraphe 2.
- ³ La distinction entre migration interne et internationale peut ne pas toujours être simple, puisque la souveraineté des États et / ou les frontières peuvent évoluer au fil du temps (ex. l'ex-Yougoslavie) ou être contestées (ex. Israël / Palestine).
- ⁴ Les chiffres présentés ici sont sur le site Internet de l'Autorité Philippine pour les Statistiques : <https://psa.gov.ph/content/domestic-and-international-migrants-philippines-results-2010-census> [Consulté 03/10/16].
- ⁵ Déclaration des Philippines à la Commission sur la population et le développement, lors de sa 46e séance, 22 - 26 avril 2013, présentée par la Commission des Philippines expatriés, http://www.un.org/en/development/desa/population/pdf/commission/2013/country/Agenda%20item%204/Philippines_Item4.pdf
- ⁶ Interview avec un informateur clé, l'Agent public pour l'emploi, du Gouvernement municipal de Mariveles, 25/10/16
- ⁷ Discussions avec des groupes de jeunes migrantes, à l'Hôtel de Ville de Mariveles et dans une usine de la ZFIE, 25/10/16
- ⁸ Interview avec un informateur clé, l'Agent public pour l'emploi, du Gouvernement municipal de Mariveles, 25/10/16
- ⁹ Discussion avec les membres de la communauté d'Asipulo, 29/10/16
- ¹⁰ Discussion avec les membres de la communauté d'Asipulo, 29/10/16
- ¹¹ Discussion avec les membres de la communauté à Lamut, 29/10/16
- ¹² Discussion avec des jeunes femmes à Lamut, 29/10/16
- ¹³ Ce résultat est cohérent avec les données quantitatives existantes ; dans une analyse des données de l'Enquête sur la migration au Vietnam de 2004, Anh et al. suggèrent que les motivations économiques expliquent les déménagements de plus de 70 % de tous les types de migrant.e.s (Anh et al., 2012).
- ¹⁴ Entretien individuel, informateur clé, Institut d'études en développement social, Hanoï, 24/10/2016
- ¹⁵ Discussion avec les membres de la communauté d'Asipulo, Ifugao, 28/10/16
- ¹⁶ Entretien individuel, travailleur migrant mâle, Hanoï, 07/11/2016
- ¹⁷ Discussion avec les membres de la communauté à Lamut, 29/10/16
- ¹⁸ Discussion avec un groupe cible composé de chefs de village (hommes et femmes), province de Ha Giang, 27/10/2016
- ¹⁹ Discussion avec un groupe cible, jeunes (hommes et femmes), Province de Thai Nguyen, 10/11/2016
- ²⁰ Discussion avec les membres de la communauté à Lamut, 29/10/16
- ²¹ Interview avec un informateur clé, un représentant du Bureau pour l'emploi des jeunes (DOLE), Manille, 28/10/16
- ²² Discussion avec un groupe cible, des migrantes (18-24 ans), Hanoï, 08/11/2016
- ²³ Discussion avec un groupe cible, des travailleuses migrantes, Mariveles, Bataan, 25/10/16
- ²⁴ Entretien individuel, un intermédiaire proposant des services de recrutement, Hanoï, Vietnam, 25/10/2016
- ²⁵ Interview avec un informateur clé, avec un représentant de la Commission sur la Population, Grand Manille, 27/10/16.
- ²⁶ Discussion avec un groupe cible, des jeunes femmes à Malabon, Grand Manille, 25/10/16
- ²⁷ Entretien individuel, un intermédiaire proposant des services de recrutement, Hanoï, Vietnam, 25/10/2016
- ²⁸ Discussion avec un groupe cible, des hommes migrants en formation professionnelle, Hanoï, Vietnam, 08/11/2016
- ²⁹ Discussions avec des groupes cible,
- ³⁰ Discussion avec un groupe cible, des jeunes femmes à Lamut, 29/10/16
- ³¹ Discussion avec un groupe cible, des jeunes femmes à Lamut, 29/10/16
- ³² Discussion avec un groupe cible, des migrants de sexe masculin, Quezon City, Grand Manille, 24/10/16
- ³³ Discussion avec un groupe cible, des travailleuses migrantes, Mariveles, Bataan, 25/10/16
- ³⁴ Interview avec un informateur clé, un représentant du Conseil inter-agences contre la traite, via Skype, 08/11/16
- ³⁵ Interview avec un informateur clé, un official provincial du Département de la protection sociale et du développement, Lagawe, Ifugao, 28/10/16
- ³⁶ Discussion avec un groupe cible, jeunes (hommes et femmes), Province de Thai Nguyen, 10/11/2016
- ³⁷ Entretien individuel, Association des femmes de la commune, province de Ha Giang, 27/10/2016
- ³⁸ Discussion avec un groupe cible, des jeunes hommes, Hanoï, Vietnam, 23/10/2016
- ³⁹ Discussion avec un groupe cible, des jeunes femmes, Asipulo, 28/10/16
- ⁴⁰ Discussion avec un groupe cible, des jeunes hommes, province de Ha Giang, Vietnam, 27/10/2016
- ⁴¹ Entretien individuel, personnel de Plan, Province de Ha Giang, Vietnam, 26/10/2016
- ⁴² Discussion avec un groupe cible, des jeunes hommes et femmes, province de Ha Giang, Vietnam, 28/10/2016
- ⁴³ Interview avec un informateur clé, un official provincial du Département de la protection sociale et du développement, Lagawe, Ifugao, 28/10/16
- ⁴⁴ Discussion avec un groupe cible, des jeunes femmes à Malabon, Grand Manille, 25/10/16
- ⁴⁵ Discussion avec un groupe cible, des jeunes hommes et femmes, province de Ha Giang, Vietnam, 28/10/2016
- ⁴⁶ Discussion avec un groupe cible, des jeunes hommes à Malabon, Grand Manille, 25/10/16
- ⁴⁷ Discussion avec un groupe cible, des jeunes hommes, Hanoï, Vietnam, 23/10/2016
- ⁴⁸ Entretien individuel, une jeune migrante, Hanoï, Vietnam, 07/11/2016
- ⁴⁹ Entretien individuel, une travailleuse migrante, Hanoï, 07/11/2016
- ⁵⁰ Discussion avec un groupe cible, des jeunes femmes à Malabon, Grand Manille, 25/10/16
- ⁵¹ Entretien individuel, un représentant de Light, Hanoï, 07/11/2016
- ⁵² Discussion avec un groupe cible, des jeunes migrants de sexe masculin, Hanoï, 08/11/2016
- ⁵³ Entretien individuel, un représentant de Département du travail, des invalides et des affaires sociales (au niveau du district), Province de Ha Giang, 26/10/2016;
- ⁵⁴ Entretien de groupe, Centre pour le développement et l'intégration, Hanoï, 11/11/2016;
- ⁵⁵ Entretien individuel avec un migrant de sexe masculin, Hanoï, 07/11/16
- ⁵⁶ Entretien individuel, un représentant d'une ONG, Hanoï, 07/11/2016
- ⁵⁷ Discussion avec un groupe cible, des jeunes femmes, Mariveles, Bataan, 25/10/16
- ⁵⁸ Entretien individuel, une travailleuse migrante, Hanoï, 07/11/2016
- ⁵⁹ Entretien individuel, un représentant d'une ONG, Hanoï, 07/11/2016
- ⁶⁰ Entretien individuel, un représentant de l'Institut d'études en développement social, Hanoï
- ⁶¹ Interview avec un informateur clé, le directeur de Haven for Girls (Refuge pour filles), Grand Manille, 28/10/16
- ⁶² Entretien individuel avec une victime de la traite, 17 ans, Grand Manille
- ⁶³ KT1 se réfère à la résidence permanente. KT2 indique un statut résidentiel semi-permanent, impliquant un mouvement intra-provincial. KT3 indique un statut résidentiel semi-permanent, impliquant un mouvement inter-provincial. Enfin, les travailleurs migrants et les étudiant.e.s résidant temporairement à l'extérieur de leur province de résidence permanente se voient assigner le code KT4 (Hardy, 2001).
- ⁶⁴ Discussion avec les membres de la communauté d'Asipulo, Ifugao, 28/10/16
- ⁶⁵ Interview avec un informateur clé, le Directeur exécutif adjoint, Commission sur la population (POPCOM), Grand Manille, 27/10/16

BIBLIOGRAPHIE

Anh, L. T. K., Hoang Vu, L., Bonfoh, B., & Schelling, E. (2012). An analysis of interprovincial migration in Vietnam from 1989 to 2009. *Global Health Action*, 5, 1–12. <http://doi.org/10.3402/gha.v5i0.9334>

Asis, M., & Battistella, G. (2013). *The Filipino Youth and the Employment-Migration Nexus*. UNICEF Philippines. <http://doi.org/10.1017/CBO9781107415324.004>

Basa, C., Villamil, L., & Guzman, V. De. (2009). *Migration, local development and governance in small towns: two examples from the Philippines*. Working Paper Series on Rural-Urban Interactions and Livelihood Strategies (Vol. 17).

Battistella, G., & Liao, K. A. S. (2013). *Youth Migration from the Philippines: Brain Drain and Brain Waste*. Retrieved from <http://www.unicef.org/philippines/Youth-Migration-Philippines-Brain-Drain-Brain-Waste.pdf>

Bell, M., & Charles-Edwards, E. (2014). Measuring Internal Migration around the Globe: A Comparative Analysis. KNOMAD Working Paper 3, (November). Retrieved from http://www.knomad.org/docs/internal_migration/KNOMAD_Working_Paper_3_BellCharles-Edwards_12-19-2014.pdf

Center, S. M. (2013). Country Migration Report - Philippines. IOM. <http://doi.org/10.1017/CBO9781107415324.004>

Coxhead, I., Cuong, N. V., & Vu, L. H. (2015). Migration in Vietnam: New Evidence from Recent Surveys, (November).

Duong, Le Bach & Thu H ng, Khuat (2008). *Market Transformation, Migration & Social Protection in a Transitioning Vietnam*. Hanoi: the Gioi Publisher.

General Statistics Office & UNFPA (2016). The 2015 National Internal Migration Survey: Major Findings. Vietnam News Agency Publishing House: Hanoi.

Guilmoto, C. Z., & De Loenzien, M. (2014). Shifts in vulnerability landscapes: Young women and internal migration in Vietnam. *Genus*, 70(1), 27–56.

Gultiano, S., & Xenos, P. (2004). Age-structure and Urban Migration of Youth in the Philippines. CICRED Seminar.

Hampshire, K. (2002). Fulani on the Move: Seasonal Economic Migration in the Sahel as a Social Process. *Journal of Development Studies*, 38(5), 15–36. <http://doi.org/10.1080/00220380412331322491>

Hosoda, N. (2007). *The Social Process of Migration from the Eastern Visayas to Manila*.

Jones, N. (2014). Falling between the Cracks. *Overseas Development Institute*. <http://doi.org/10.1177/0893318905280327>

King, R. (2012). Theories and typologies of migration: An overview and a primer. *Willy Brandt Series of Working Papers in International Migration and Ethnic Relations*, 3/12, 1–43. Retrieved from <https://www.mah.se/upload/Forskningscentrum/MIM/WB/WB.3.12.pdf>

Le, B. D., Tran, G. L., & Nguyen, T. P. T. (2011). Social protection for rural-urban migrants in Vietnam: current situation, challenges and opportunities. CSP Research Report, 8 (January), 1–20.

Nguyen-Hoang, P., & McPeak, J. (2010). Leaving or staying: Inter-provincial migration in Vietnam. *Asian and Pacific Migration Journal*, 19(4), 473–500.

Ogena, N. B. (2012). Social Survey on Muslims Migrants in Metro Manila, (March).

Phan, D. (2012). Migration and Credit Constraints: Theory and Evidence from Vietnam. *Review of Development Economics*, 16, 1.

Perez. (2016). Patterns and Factors of Internal Migration. PopCom.

PLAN. (2009). Study on youth migration in informal sector in Hanoi.

PSA. (2013). National Demographic and Health Survey Philippines.

Quisumbing, A. R., & McNiven, S. (2006). Migration and the Rural-Urban Continuum : Evidence from Bukidnon , Philippines. *Philippine Journal of Development*, XXXIII(61), 1–43.

Ravenstein, E. (1885). On the Laws of Migration. *Journal of the Statistical Society of London*, 48(2), 167–235. <http://doi.org/10.1017/CBO9781107415324.004>

UNFPA. (2006). The 2004 Vietnam migration survey: Migration and Health. United Nations Population Fund.

UNFPA. (2010). Internal Migration: Opportunities and challenges for socio-economic development in Vietnam, (July), 60. <http://doi.org/10.1038/1811574d0>

United Nations Population Division. (2013). *Cross-national comparisons of internal migration: An update on global patterns and trends*. Population Division Technical Paper No. 2013/1. Retrieved from <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/technical/TP2013-1.pdf>

World Bank (2016). World Bank upgrades growth projections for the Philippines. Available at: <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2016/12/15/world-bank-upgrades-growth-projections-for-the-philippines>

ANNEXE : SITES DE RECHERCHE AUX PHILIPPINES ET AU VIETNAM : SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET CARACTÉRISTIQUES

Lieu sélectionné au Vietnam	Type de lieu	Configuration géographique	Statut économique	Données démographiques
Hanoi	Communauté de destination	Delta du fleuve Rouge (Nord), urbain	Développé	Principalement Kinh (Viet)
Thai Nguyen	Communauté source	Centre-Nord, rural	Développement moyen, revenus mixtes	Principalement Kinh (Viet)
Ha Giang	Communauté source	Extrême Nord, montagneux, rural, isolé	Moins développé, faibles revenus	Principalement minorités ethniques : Tay Nung, Dao et Hmong
Lieu sélectionné au Vietnam	Type de lieu	Configuration géographique	Statut économique	Données démographiques
Manila	Communauté de destination	Capitale nationale, urbain	Développé	En grande partie Tagalog, Chrétiens
Mariveles	Communauté de destination	Luzon central, urbain, péri-urbain	Développé	En grande partie Tagalog, Chrétiens
Ifugao	Communauté source	Région administrative de la Cordillère (Luzon du Nord), rural, isolé	Moins développé, faibles revenus	Ethniquement diversifié (groupes ethniques minoritaires Ifugao, Ilocanos, kalahan), animistes



Jeune femme avec son enfant (Vietnam)

© Plan International

Fondée en 1993, Plan International France est une fondation reconnue d'utilité publique qui appartient au réseau Plan International, présent dans 71 pays. L'ONG intervient actuellement dans 52 pays en développement pour un monde juste qui fait progresser les droits des enfants et l'égalité pour les filles. Pour leur donner les moyens de construire leur avenir, 2 606 projets de développement, qui bénéficient à 100,5 millions d'enfants, sont actuellement conduits grâce aux dons de particuliers, aux parrainages d'enfants, au mécénat d'entreprise et aux subventions publiques.

Plan International France
14, boulevard de Douaumont
75017 Paris
Tél : 01 44 89 90 90
contact@plan-international.fr



Pour en savoir plus sur nos actions en faveur des enfants, rendez-vous sur www.plan-international.fr

